

Procès-Verbal Commission Régionale de Prévention, Médiation, Sécurité

Réunion du 5 avril 2022 (En vidéoconférence et présentiel)

Président : M. Lilian Jury

Présents: MM. Franck AGACI, André CHAMPEIL, Pierre LONGERE, Michel PINEL, Gilles ROMEU,

Denis ALLARD.

Assistent: MM. Pascal PARENT, Yves BEGON, Jean-Marc SALZA, Richard DEFAY, David ROCHES,

Christelle LEXTRAIT et Jean-Luc COMACLE (section régionale de l'amicale des arbitres UNAF).

Excusé : M. Mehdi GANA.

Suite à la réunion du Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 21 mars 2022 et au communiqué « On se reprend » la commission PMS (Prévention, Médiation, Sécurité) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football se réunit ce mardi 5 avril en présence de la section régionale de l'amicale des arbitres UNAF pour envisager les mesures à prendre à court et moyen termes afin d'essayer d'endiguer la recrudescence de la violence et des incivilités constatée sur et autour des terrains régionaux et départementaux.

En effet, le bureau Plénier du 21/03/2022 avait pris connaissance des statistiques intermédiaires en matière de fair-play dans nos championnats régionaux et avait malheureusement eu confirmation de l'augmentation inquiétante des incidents pendant et autour des matches. Et le même constat peut être fait au niveau des championnats départementaux.

Entre autres « exemples », le bureau Plénier avait notamment été informé de certains dossiers disciplinaires récents avec voies de fait sur officiels, ou pour les matchs de jeunes, une pression des dirigeants responsables d'équipes pour faire enlever ou modifier sur la feuille de match les sanctions disciplinaires prises pendant la rencontre.

D'où la parution du Communiqué « ON SE REPREND » qui paraissait d'autant plus opportun que, le calendrier avançant, les matchs vont revêtir de plus en plus d'enjeux. Malheureusement, ce communiqué a été suivi, 6 jours plus tard par la grave agression d'un arbitre de ligue sur une rencontre de R2. Il parait donc nécessaire et urgent à la PMS d'adopter un plan d'actions, pour répondre de manière ferme et rapide aux dérives constatées. Pour cela plusieurs mesures sont prises :

- 1) Le communiqué « On se reprend » a été renvoyé à tous les Présidents et Présidentes de clubs des 1600 clubs de la ligue pour affichage à destination des acteurs du match et des spectateurs (Vestiaires, club house, ...).
- 2) Concernant l'identification des matchs à enjeux, sur la dernière partie de saison, une personne bénévole (M. Luc ROUX) établira un listing des rencontres pour lesquelles des officiels supplémentaires : délégués, médiateurs, observateurs d'arbitres de la LAuRAFoot seront désignés. Cela concerne les compétitions Séniors R3, U20 R1 et R2, U18 R1 et R2. Pour les autres compétitions de jeunes U16 et U15, la commission compétente sera sollicitée. La prise en charge des officiels se fera via la caisse de péréquation. Concernant le tableau des matchs sensibles, la liste sera envoyée à Lilian JURY, Jean-Marc SALZA et Pierre LONGERE.

Pour les matchs de futsal, des membres de la commission futsal pourraient être sollicités et désignés car il manquera probablement de délégués en fin de saison. Il est convenu de faire un point sur ce dispositif en fin de saison pour amélioration et ajustements.

- 3) A l'occasion des grands évènements sportifs de la Ligue tels que : la finale régionale du Festival Foot U13 Pitch à Feurs, le 7 mai 2022 et les finales LAuRAFoot prévues le 11 juin 2022, ainsi que les finales Futsal qui auront lieu les 18 ou 19 Juin, il sera fait la promotion et la mise en avant des valeurs du Football. Ces messages forts seront réalisés par le service communication.
- 4) la PMS décide également de proposer au prochain Conseil de Ligue du 9 avril de doubler toutes las sanctions prévues au barème disciplinaire à partir de l'article 13 pour voies de fait sur officiel ou blessures graves d'un autre acteur de la rencontre par suite d'un acte de brutalité et cela avec une date d'effet immédiat.
- 5) Elle a aussi décidé que toutes les rencontres régionales (et départementales pour les districts qui le souhaitent à l'exception de toutes les compétitions nationales) des 9 et 10 avril prochains seront interrompues à la 14éme minute (minute à laquelle un arbitre officiel de la ligue a été violement agressé lors d'un match de R2 du 27 mars). Le ou les arbitres officiels désignés rentreront aux vestiaires, accompagnés si elles le souhaitent des 2 équipes, pour une durée de 5 minutes (la rencontre ne reprendra qu'après ce délai de 5 minutes passé). Un mail sera dressé aux Présidents de chaque District par le Président Pascal Parent. Une communication sera faite aux clubs, aux médias via les réseaux sociaux. Il s'agit là d'une mesure destinée à faire prendre conscience à tous les acteurs du jeu et aux spectateurs que violence et incivilités n'ont rien à faire sur nos terrains mais également d'un témoignage de solidarité envers l'arbitre sévèrement agressé et à travers lui, envers tous ceux qui ont été victimes de violence lors d'une rencontre sportive. Bien évidemment, les équipes qui tenteraient de poursuivre le match faisant fi de cette interruption auraient match perdu par pénalité.

A défaut, la PMS est déterminée à aller encore plus loin dans les mesures à prendre.

- 6) La Commission Régionale de Prévention continue le travail de suivi et d'accompagnement des clubs.

Le Président Délégué de la Ligue, Président de la PMS,

Lilian JURY

ANNEXE

Communiqué paru sur le site internet de la LAuRAFoot le 06/04/22.

Protocole de la 14 ème minute (matchs régionaux du week-end des 9 et 10 avril 2022) :

- 1) L'arbitre officiel du match siffle l'interruption temporaire de la rencontre à la 14ème minute environ à l'occasion d'un arrêt de jeu. Le ou les arbitres officiels rejoignent leur vestiaire.
- 2) Si elles le souhaitent, les équipes peuvent en faire de même ou rester sur le terrain (Tout geste de solidarité sera le bienvenu).
- 3) Lorsqu'un délégué officiel est présent, il mentionnera sur son rapport dans les observations diverses le respect de la mise en place de ce protocole et relèvera d'éventuelles manifestations hostiles et/ou bienveillantes.
- 4) Après 5 minutes de délai, l'arbitre reprendra le cours de son match selon l'arrêt de jeu précédant l'interruption de la rencontre.

Message:

La violence hors-jeu!

Suite à la réunion du Bureau Plénier de la LAuRAFoot du 21 mars 2022 et au communiqué paru, la commission PMS (Prévention, Médiation, Sécurité) de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football s'est réunie ce mardi 5 avril en présence de la section régionale de l'amicale des arbitres UNAF, pour envisager les mesures à prendre à court et moyen termes afin d'essayer d'endiguer la recrudescence de la violence et des incivilités constatée sur et autour des terrains régionaux et départementaux.

Outre la surveillance accrue de certaines rencontres à fort enjeu en y désignant plus d'officiels jusqu'à la fin de la saison, elle a décidé de proposer au prochain Conseil de Ligue du 9 avril de doubler toutes les sanctions prévues au barème disciplinaire pour des voies de fait sur officiel ou blessure grave d'un autre acteur de la rencontre après un acte de brutalité. Cette mesure s'accompagnera d'un retrait de points systématique à l'encontre de l'équipe du ou des fautifs et ce avec effet immédiat.

En guise de « dernier rappel avant sanctions », elle a également décidé que toutes les rencontres régionales (et départementales pour les districts qui le souhaitent - à l'exception de toutes les compétitions nationales) des 9 et 10 avril prochains seront interrompues à la 14^e minute (minute à laquelle un arbitre officiel de la ligue a été violemment agressé lors d'un match de R2 du 27 mars). Le ou les arbitres officiels désignés rentreront alors aux vestiaires, accompagnés si elles le souhaitent des 2 équipes, pour une durée de 5 minutes (la rencontre ne reprendra qu'après ce délai de 5 minutes passé).

Il s'agit là d'une mesure destinée à faire prendre conscience à tous les acteurs du jeu et aux spectateurs que violence et incivilités n'ont rien à faire sur nos terrains mais également d'un témoignage de solidarité envers l'arbitre sévèrement agressé et à travers lui, envers tous ceux qui ont été victimes de violence lors d'une rencontre sportive.

Bien évidemment, les équipes qui tenteraient de poursuivre le match faisant fi de cette interruption auraient match perdu par pénalité.

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football espère vivement que ces mesures réussiront à apaiser rapidement les rencontres régionales et départementales, surtout en cette période où beaucoup de matchs vont revêtir un enjeu sportif particulier.

A défaut, elle est déterminée à aller encore plus loin dans les mesures à prendre car il est hors de question de « laisser faire ».

Merci de vous associer à cette action pour affirmer votre soutien plein et entier en partageant largement ce message.